

MR GIORDANI, DANIEL

Coordonnateur du C.I.S.P.D.
Communauté de communes des Vals du Dauphiné
CS - 90077
38353 - LA TOUR DU PIN Cedex -
Tél. : 06.60.76.30.62.
Courriel : cisped@valsdu-dauphine.fr

à La Tour du Pin le 27.05.2022.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION SUR LA TRANQUILLITE PUBLIQUE

La commission du CISPD des Vals du Dauphiné, travaillant sur les actions de prévention de la tranquillité publique s'est réunie le vendredi 25 février 2022 à 18h00 à la communauté des communes des V.D.D.

Aucune question n'ayant été posée au préalable à la réunion, il est rendu compte aux membres présents de l'activité du CISPD dans les domaines concernés par ladite commission.

Retour sur la réunion en urgence du 31.01.202 :

A la demande d'ALPES ISERE HABITAT une réunion de la commission a été organisée en urgence, à la suite de problèmes d'incivilités et de menaces à la résidence les Rhodes à La Tour du Pin.

Un plan d'actions progressives a été défini par les participants. Il a été diffusé avec le CR.R. de la réunion.

De même M. BELIER nous a fait part de la réception des parents des mineurs mis en cause et du rappel au règlement effectué par ses services. Une société de surveillance privée a été missionnée par A.I.H pour effectuer des rondes chaque semaine dans cette résidence et ce en complément des patrouilles faites par la Gendarmerie et la Police Municipale de La Tour du Pin.

Les premiers retours d'information font état d'une amélioration de la situation ; toutefois il sera nécessaire de rester vigilant pour éviter un renouvellement de problèmes qui avaient été signalés.

Séances d'informations à l'intention des seniors :

- Des séances d'information à destination des seniors sur la sécurité à domicile (cambriolages, abus de faiblesse etc...) peuvent être organisées à la demande des mairies.

Le CCAS de St Victor de Cessieu ainsi que celui de La Tour du Pin à l'occasion de la semaine bleue 2022 ont demandé cette intervention. Elle se fera normalement avec le concours d'un militaire de la brigade de Gendarmerie locale.

Parcours citoyen : Petit rappel de son objectif.

- Cette action s'inscrit aussi bien dans le cadre des actions de la commission prévention des actes de délinquance des jeunes que dans celui de la commission tranquillité publique. Son objectif est de responsabiliser les jeunes et les amener à respecter les règles de vie en société.

- Les jeunes 30 jeunes (filles et garçons) y participant sont accompagnés par le service jeunesse des VDD et la chargée de prévention de la commune de La Tour du Pin, il comprend 13 étapes. Il a débuté avec une visite à caractère culturel à savoir celle du musée des confluent à LYON.

D'autres ont été programmées avant le mois de juillet à savoir :

- La visite de la Mairie de Pont de Beauvoisin pour une découverte du rôle d'un Maire et de ses adjoints.
- Une rencontre avec les gendarmes des unités de la Compagnie de Gendarmerie de La Tour du Pin (Peloton de surveillance et d'intervention – Brigade territoriale – Brigade des recherches – Brigade motorisée).
- La visite du musée de la Résistance à VASSIEU EN VERCORS dans le cadre du devoir de mémoire.
- La visite de la Maison de la Protection des Familles à l'ISLE D'ABEAU. Pour y rencontrer les enquêteurs de cette unité de la Gendarmerie de l'Isère spécialisés dans les enquêtes sur les violences exercées sur des enfants.
- Une épreuve de sécurité routière, avec la L.C.V.R. (Ligue contre la violence routière du Jura) avec son simulateur de retournement ; pour tester les effets d'un retournement (tonneau) en voiture lors d'un éventuel accident.
- La visite de la sous-préfecture à La Tour du Pin pour une découverte des fonctions d'un sous-préfet et des missions de ses services au profit de la population.
- Une conférence sur la prévention de la radicalisation, avec M. Mourad BENCHELLALI, auteur du livre « voyage vers l'enfer ».
- Le 11/06 – Visite du mémorial « maison des enfants à Izieu » dans le cadre du devoir de mémoire.
- Les 18/06 et 09/07 – Apprendre à porter secours. Passage des épreuves du PSC1 avec le concours de la Croix-Rouge française.
- Cette année le voyage final à Paris aura lieu les 27 et 28 octobre avec pour objectif de visiter le Sénat.

- **Actions menées en collaboration avec la justice (T.J. de Bourgoin-Jallieu) :**

Afin de lutter contre la récidive des actes de délinquance. Le CISPDP a créé depuis plusieurs années un centre de stages où sont organisés régulièrement les stages à caractère judiciaire. En janvier 2022 il a été signé une convention entre les VDD-CISPDP et le Tribunal pour officialiser et formaliser ce partenariat.

- Les mairies qui sont intéressées pour recevoir dans leur commune des personnes majeures condamnées à effectuer des T.I.G ; peuvent contacter le C.I.S.P.D. qui les mettra en rapport avec le S.P.I.P.de Bourgoin-Jallieu. Ce service du ministère de la justice est toujours à la recherche de lieux pour l'exécution de T.I.G.
- Le service jeunesse et prévention des VDD, assure dans le cadre d'une convention signée avec l'U.E.M.O - P.J.J. de VILLEFONTAINE la mise en place soit de T.I.G , soit de mesures de réparations pour des mineurs. Cet accompagnement se fait en collaboration étroite avec les éducateurs en charge de la mesure.
- Un même type d'action éducative est mené par le service jeunesse et prévention des VDD et ce en collaboration avec les établissements scolaires qui ont signé avec lui une convention sur la prise en charge d'élèves faisant l'objet d'une mesure d'exclusion scolaire.

- La participation du CISPD à la journée annuelle de rencontre entre le public et les forces de sécurité intérieure. Cette action organisée par la Sous-préfecture n'a pas encore été annoncée.

Actions en collaboration avec le service de communication de V.D.D.

- Création d'un document de sensibilisation au respect des E.N.S. en collaboration avec l'AFIPH centre de St Victor de Cessieu.

Développement de la vidéo protection sur les communes des VDD :

Un recensement du nombre de caméras installées par commune sera fait avant la session plénière du CISPD 2022. Un message sera adressé à toutes les mairies en demandant d'y répondre même si c'est négatif à la rentrée de septembre.

Le rappel à l'Ordre par le Maire :

- Une procédure spécifique existe pour la mise en place de cette mesure en liaison directe avec le Parquet de Bourgoin-Jallieu.

Questions diverses :

La mairie de La Tour du Pin est actuellement concernée par des dépôts « sauvages » d'ordures ménagères au niveau de certains points de collecte (place du 8 mai 45 et place du champ de mars face à la sous-préfecture. Il semblerait que les dispositifs en place ne permettent pas la réception de tous les types de sacs et que pour certains usagers il est plus facile de déposer les sacs aux pieds des collecteurs que d'utiliser des sacs d'un volume inférieur à 50 litres.

Une réflexion est menée par la municipalité pour améliorer le système et des mesures de Rappel à l'ordre seront mises en place pour sanctionner les contrevenants lorsqu'ils sont identifiés.

Date et lieu de la prochaine réunion.

La commission se réunira le mardi 27 septembre 2022 à 18h30 dans la salle du conseil communautaire de la communauté des communes des Vals du Dauphiné à La Tour du Pin.

Le Coordonnateur
Daniel GIORDANI.

